

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **6 (1894)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à l'eau courante, puis collées, retouchées et satinées comme les épreuves d'albumine.

(*A suivre.*)

Charles GERSCHEL fils.

(*Journal des Photographes.*)

FAITS DIVERS

Distinctions.

Nous apprenons avec plaisir les nominations suivantes :

1° *Officiers de la Légion d'honneur :*

MM. G. Lippmann, de l'Institut.

Violle, professeur au Conservatoire des
Arts et Métiers.

J. Carpentier, ingénieur.

Plon, éditeur.

2° *Chevaliers de la Légion d'honneur :*

MM. Aug. et Louis Lumière.

Guilleminot.

Pellin, ingénieur.

3° *Officiers d'Académie :*

MM. Aug. et Louis Lumière.

* * *

Musée des photographies documentaires.

La question de l'organisation, à Paris, d'un Musée des photographies documentaires vient de faire un pas vers la réalisation prochaine du projet soumis, le 21 février dernier,

à l'approbation des Sociétés scientifiques et artistiques de Paris.

La Commission d'études, dont la composition a été indiquée précédemment, s'est mise à l'œuvre ; il s'agissait d'abord d'obtenir un siège provisoire où pût être déposée la collection avant qu'il fût possible de l'établir dans un local définitif. Une heureuse solution vient d'être trouvée dans ce sens, grâce au bienveillant concours du Cercle de la Librairie, qui a mis à la disposition de la Commission d'études une des salles de son bel hôtel du boulevard Saint-Germain.

Les documents offerts au Musée pourront donc bientôt être déposés dans ce centre des mieux situés et sous la sauvegarde d'une Association importante et des plus sympathiques à l'œuvre naissante.

Il reste maintenant à fonder l'Association qui doit prendre en mains la direction de la collection documentaire et en assurer le recrutement et la conservation.

Un projet de statuts a été élaboré en vue de cet objet par la Commission d'études ; elle va le présenter à la discussion et à l'approbation, s'il y a lieu, des délégués des Sociétés savantes et artistiques de Paris. Dès que cette assemblée en aura voté l'approbation, l'Association pourra être considérée comme fondée et rien ne s'opposera à ce que l'œuvre fonctionne immédiatement, ou, autrement dit, à ce que des envois de documents photographiques soient adressés au siège ci-dessus désigné.

Une Commission exécutive sera chargée d'assurer le service de la réception, en attendant l'assemblée de décembre prochain, composée des délégués des Sociétés adhérentes et des membres titulaires fondateurs de l'Association, dans laquelle sera nommé, conformément aux statuts, le Conseil de direction du Musée, etc.

Nous publierons les décisions prises, les statuts approuvés et toutes indications relatives aux envois de documents.

LÉON VIDAL.

(*Moniteur.*)

Photographies spirites.

Les mystérieuses photographies spirites du prof. Wagner ont été le sujet d'une discussion vive et intéressante dans la séance du 12 mars de la section photographique de la Société technique russe. La commission nommée pour l'examen des négatifs a démontré que les remarquables taches nuageuses que le prof. Wagner donne pour les corps immatérialisés des médiums sont dues à une sorte de tulle qu'on laisse flotter au moment de la pose. La commission croit que le prof. Wagner est tout simplement mystifié par son médium et lui a montré comme preuve une série de photographies soi-disant spirites faites artificiellement. M. le prof. Wagner a dû reconnaître que ses photographies offrent, en effet, une grande ressemblance avec celles qui lui ont été données en comparaison, et admet catégoriquement la possibilité d'une mystification de la part d'un médium, mais il termine cependant en déclarant véritablement spirites les apparitions en question. La discussion est donc restée sans conclusion définitive.

(*Photogr. Mittheilungen.*)

Exposition nationale suisse en 1896.

Groupe 26 (Photographie). — L'assemblée constitutive de ce groupe a eu lieu le 15 mai, sous la présidence de M. Th. Turrettini, président du comité central. Ont été nommés du bureau :

MM. E. Pricam, à Genève, président.

R. Ganz, à Zurich, vice-président.

E. Demole, à Genève, secrétaire.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée a désigné M. John Bosson pour être adjoint au comité du groupe 23.

Nos illustrations.

PLANCHE I ANAGLYPHIQUE

Salle de sculpture du Musée du Luxembourg (Paris).

Nous supposons que nos lecteurs sont pour la plupart en possession d'une paire de lunettes ou d'un lorgnon anaglyphique ; aussi nous n'hésitons pas à leur offrir une nouvelle planche tirée d'après le remarquable procédé de M. Ducos du Hauron. La perspective est ici tellement remarquable qu'il semble que l'on puisse circuler entre les divers sujets de sculpture.

Le phototype qui a servi à l'impression de cette planche est dû à M. Bonnamy, 43, rue du Bac, à Paris, opérateur distingué, que nous recommandons à tous ceux qui auraient des travaux photographiques à faire exécuter dans la capitale.

PLANCHE II

Un gambelang javanais.

Le gambelang (orchestre) se compose habituellement d'une trentaine de musiciens. Les sons produits par ce genre de musique sont, paraît-il, d'une extrême douceur et fort harmonieux. Les huit musiciens figurés sur notre